104e ANNEE
**NOVEMBRE 2010**
N°11

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35
1170 Bruxelles

Editeur responsable : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : http:// pegase-activites.skynetblogs.be

TRESORERIE : **IBAN BE40 0000 1472 1263** CERCLE PEGASE - Bruxelles
**BIC BPOTBEB1**

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : m.maquet@bvdit.be

COTISATION : **€ 14,00**
Jeunes (moins de 31 ans) : **€ 7,50**
Jeunes (moins de 17 ans) : **€ 1,00** (sans envoi de programme)

ASSURANCE FACULTATIVE : **€ 1,50** - pédestre
**€ 2,00** - pédestre/cycliste

**I M P O R T A N T**

Les articles n'engagent que leurs auteurs

**Rappel - Mardi 2 novembre - Visite guidée de Lierre**
Voir détails dans la revue d'octobre.

## COTISATIONS 2011

La Trésorière se tient, dès à présent, à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 2011.

Membre adhérent : **€ 14,00**
Moins de 31 ans : **€ 7,50**
Moins de 17 ans : **€ 1,00** (sans envoi de programme)
Membre A.S.B.L. : **€ 2,50** (en supplément de la cotisation normale).
**POUR MEMOIRE** : Les membres de l'A.S.B.L. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale.

Nous insistons particulièrement pour que les paiements des cotisations soient effectués par **virement** au compte **IBAN BE40 0000 1472 1263** du Cercle Pégase.

Assurance pédestre : **€ 1,50***
Assurance pédestre + RC cycliste : **€ 2,00***
* N.B. : couvrant votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Michèle Maquet, trésorière adjointe

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 8 novembre au cours de laquelle aura lieu la projection des dias de Luc VANDERMEIREN : **"La Campanie jolie"**.

7 - Beaux sites et rivières jolies. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN.
Tél. 02 215 77 70.

## NOTRE ASSEMBLEE BIMESTRIELLE DU LUNDI 8 NOVEMBRE A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (place des Barricades) à Bruxelles. Tél. 02 218 01 87.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance bimestrielle du lundi 6 septembre ;

2. Présentation et admission des nouveaux membres ;

3. Inscriptions pour le car du 7/11 ;

4. Cotisations 2011 ;

5. Divers ;

6. Projection des dias de Luc VANDERMEIREN , sujet : **"La Campanie jolie"**.

Le Comité se réunira le **jeudi 4 novembre** à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelt 2 à 1030 Bruxelles.

## PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrugghe 156A, 1150 Bruxelles.
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 268 616.

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** a lieu à **13h45** et le départ à **14h** précises.
Les pilotes sont Marc Decorte (02 215 14 07 ou 0476 316 411) ou John Houbaer (02 347 29 97 ou 0474 368 465).
En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

**Jeudi 4** - Réunion Drève du Rouge-Cloître à **Auderghem**. Pilote : Marc ou John.

**Jeudi 18** - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**
Pilote : Marc ou John.

**Jeudi 25** - Réunion au 1er parking de la Drève de Lorraine à **Uccle**.
Pilote : Marc ou John.

## NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE NOVEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, Bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

**Allure de marche**

**L** = **L**ente : moins de 3,5 km/heure
**M** = **M**oyenne : de 3,5 à 4 km/h.
**S** = **S**outenue : de 4 à 4,5 km/h
**R** = **R**apide : plus de 4,5 km/h.
Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté.

**Lu 1er** - **Arbres remarquables de Belgique (45e étape) : Les neuf chênes**
**23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h)** - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Testelt via Louvain. Arrivée à 8h58. Voortberg, Rodeberg, Heide, Wolsdonk, Bois d'Averbode, Averbode (PN), villa Bosquet, Prinsenbos, Diest. Retour en train à …h 55 via Louvain. Arrivée à Bruxelles à + 1h59.
**17 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Même région, même PN.

**7** - **Beaux sites et rivières jolies (26e étape) : Le Val de Sambre**
Réunion gare Centrale devant la galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Merbes-le-Château.
**25 km - S - Patrick VERMEULEN (02 250 07 22 jours et heures scolaires uniquement)** - Sars-la-Buissière, Labuissière (PN), Hantes-Wihéries, Solre-sur-Sambre, Merbes-le-Château et visite de la ville.
**18 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Même région, même PN.
**10 km - L - Pilote à désigner sur place** - Promenade dans la région.
Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN (02 215 77 70).

**Je 11** - **23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** - Réunion à Schuman-SNCB à 8h. Départ en train à 8h20 pour Lustin. Arrivée à 9h25. Bois de Nîmes, Lustin, Fonds de Lustin, Bois d'Arche, Ivoi, Crupet (PN), Bois des Loges, Bauche, Ferme de Vènatte, Ferme d'Ahinvaux, château de Tricointe, Godinne. Retour en train (…h32).

**14** - **17 km - L - Luc VANDERMEIREN** - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h01 pour Verviers. Arrivée à 9h25. Ensuite bus 390 à 9h45 pour Jalhay, château Sage-Homme. Arrivée à 10h01. La Bourgeoise, Ferme Grosfils, Cabane des nutons (PN intégral à l'abri), Monument américain, Croix des Fiancés, Pont de Bèleu, Signal de Botrange. Retour en bus à 16h52, Verviers à 17h20, train à 17h34, Bruxelles-Central à 18h59.
**20 km - M - Guy CAILLOUX (02 242 63 59)** - Même région, même PN.

**21** - **24 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** - Réunion à Schuman-SNCB à 7h30. Départ en train à 7h50 pour Moustier via Namur. Arrivée à 9h07. Grand Bois de Ham, Bois de la Ville, Névremont, Vitrival, Fosses-la-Ville (PN), ferme de Marlagne, Sart-Saint-Laurent, Bûzet, Floreffe. Retour en train (17h00).

**28** - **25 km - S - Patrick VERMEULEN** - Réunion gare Centrale à 7h55. Départ en train à 8h16 pour Enghien. Arrivée à 8h42. Herne, Tollembeek, Galmaarden, Viane, Moerbeke, Grammont (PN à déterminer). Retour en train.
**20 km - M - Guy CAILLOUX** - Même région, même PN.

**5/12** - **Arbres remarquables de Belgique (46e étape) : Un hêtre pleureur dans le Geuzenhoek**
**23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h)** - Réunion gare Centrale à 8h05. Départ en train à 8h26 pour Zottegem. Arrivée à 9h13. Vollander, Roborst, Bruggenhoek, Munkzwalm, Graverbos, IJzerkotmolen (PN),

Sint-Denijs-Boekel, Molenberg, Korsele, Neerkouter, Munkzwalm. Retour en train (…h 39).
**18 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Réunion et départ en train comme ci-dessus mais jusqu'à Munkzwalm. Arrivée à 9h21. Sint-Denijs-Boekel, Molenberg, Oude Moldergemmolen, Korsele et son arbre remarquable, Calderberg, Sint-Blasius-Boekel, Kouteren, Roborst (PN), la Zwalm, chapelle St-Antoine de Padoue, Vollander, Zottegem. Retour en train (…h47).

## RANDO PLUS - MOIS DE NOVEMBRE

Roland (02 726 96 87 ou 0476 967 042) et Chantal (02 384 75 69) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Site Internet : http://www.randoplus.be - Courriel : chantal.tellier@randoplus.be

**POUR TOUTES LES RANDONNEES** : il est toujours préférable de contacter le pilote pour prévenir de sa présence et être averti de tout changement éventuel de dernière minute.
**Rappel : pour la participation aux week-ends et séjours, la priorité est donnée aux membres actifs ET en règle de cotisation !**

**Dimanche 7 : Leignon à Dinant** - Patrick BAIRIN (0476 668 574 après 18h) organise une randonnée pédestre de ± 25 km. Au départ de Leignon nous gagnerons Corbion, Conneux avant d'arriver à Celles pour le pique-nique. Ensuite direction Boiseille, Foy-Notre-Dame, Taravisée et enfin Dinant.
Rendez-vous gare Centrale à 8h15. Départ du train pour Luxembourg à 8h37 (Nord '42, Schuman '50, Luxembourg '55). Arrivée à Ciney à 9h59 et correspondance pour Leignon à 10h04, arrivée à 10h07.
Retour de Dinant (17h21 ou 18h21). Arrivée (+1 heure) à Bruxelles Luxembourg à '38, Schuman '41, Nord '50 et Central à '54.
Au cas où nous raterions la correspondance, nous partirions de Ciney avec à la clé 3 kilomètres de plus.
Attention, c'est la période des chasses. En cas de nécessité le chemin sera adapté.

**Jeudi 11 au dimanche 14 : Le Grand-Duché de Luxembourg - *COMPLET***
Les détails sont disponibles sur le site : www.randoplus.be

**Dimanche 21 : Tour du Hageland - Etape 2/5 d'Aarschot à Diest** - Luc LECLEIR propose une randonnée pédestre de ... (à suivre) km.
Rendez-vous à Bruxelles-Central à 8h15. Départ à 8h34 (IC 1507 vers Genk) vers Aarschot via Leuven.
Les détails sont à consulter sur le site : www.randoplus.be

**Dimanche 28 : Soignies à Braine-le-Comte en compagnie du GR 121** - Chantal Tellier (02 384 75 69 ou 0476 435 647 le soir entre 19h30 et 21h) organise une randonnée pédestre de ± 22 km.
Au programme, la gare de Soignies, les remparts et le vieux cimetière nous mèneront à la collégiale. Après ce petit tour dans le passé, les chemins campagnards parcourus de ruisseaux et parsemés de chapelles nous conduiront d'un hameau à l'autre, à saute-mouton sur la Senne, la Senette, la Brainette et le rau du bois de Rebecq pour terminer à Braine-le-Comte qui possède la plus vieille gare de Belgique encore en activité.
Rendez-vous à Bruxelles Central à 8h35. Billet WE : Bruxelles - Soignies retour de Braine-le-Comte. Départ à 8h51 (Bxl Midi 8h57) pour Soignies.
Retour de Braine-le-Comte : 'h23 ou 'h43 (26 min +tard à Bxl).

**Samedi 11 et dimanche 12 décembre 2010: WE FAGNARD**
Patrick BAIRIN (0476 668 574 après 18h) propose 2 jours de randonnées pédestres dans les Fagnes avec logement à Ovifat.
Les détails seront bientôt disponibles sur le site : www.randoplus.be

## POLYRANDO - MOIS DE NOVEMBRE

La section accueille les membres de 18 à 49 ans.
Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33).
Courriel : bernard@polyrando.org - Site web : http://www.polyrando.org

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

## NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE NOVEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.
**N.B. : PRP** = petite restauration possible.
Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.
**L - M - S - R** = allure de marche. Voir en tête des excursions pédestres du dimanche.

3 - **12 km - L - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 11h de Leeuw-St-Pierre, rue J. De Pauw (bus 170 à 10h23 gare du Midi, 10h35 à Bizet, 10h57 à Sint-Pieters-Leeuw Oud Station, arrêt ainsi nommé mais situé J. De Pauwstraat). PN à Gaasbeek au café De Pajot, Donkerstraat 26 (02 532 47 70).

- **18 km - M - Philippe VANQUAILLIE (02 735 22 61)** - Départ à 10h20 devant la gare d'Ottignies. (train à 9h37 gare Centrale, Schuman à 9h50, arrivée à Ottignies à 10h15 ou autre train Etterbeek à 9h45, Ottignies à 10h07). PN à Limelette au café de l'Etang du Buston, avenue Demolder 2 (0477 97 48 22).

- **25 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h03 pour Thuin, via Charleroi-Sud. Arrivée à 9h31. Lobbes, (La Portelette), Lobbes, Les Waibes, Hourpe, Abbaye d'Aulne (PN au restaurant "Les Caves de l'Abbaye d'Aulne" (PRP), Le Gibet, Bois du Grand Bon Dieu, Thuin. Retour en train (16h30).

10 - **12 km - L - Renée VAN REETH (02 673 33 53)** - Départ à 11h du cimetière d'Anderlecht, avenue du Soldat Britannique (métro 5 station Eddy Merckx, sortir de la station par la sortie à l'arrière du train). PN à Vlezenbeek au café «Merselborre», Schaliestraat 2 (0499 18 99 99).

- **18 km - M - André JONAS (02 425 43 39)** - Départ à 10h20 de la gare de Groenendaal (train à 9h47 gare Centrale, 10h00 à Schuman, 10h08 à Etterbeek, 10h18 à Groenendaal). PN au Tennis Club 1310, rue du Général de Gaulle 55 à La Hulpe (02 653 92 01).

- **25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34)** - Réunion gare Centrale à 8h50. Départ en train à 9h07 pour Louvain-la-Neuve via Ottignies. Arrivée à 10h. Bois de Lauzelle, Centre sportif du Blocry (PN), Bois des Rêves, Ottignies. Retour en train.

17 - **12 km - L - Bernard van der LINDEN (02 376 69 59)** - Départ à 10h50 de Groenendael-Laiterie (10h48 Groenendael-gare pour les automobilistes) (bus 366 à 10h29 place Flagey (av du Général de Gaulle), 10h32 au bd de la Cambre (tram 23, 24, 94), 10h42 à Boitsfort-Etangs**,** Groenendaal-Melkerij à 10h48). PN à La Hulpe au Tennis Club 1310, rue Général de Gaulle 55 (02 653 92 01).

- **18 km - M - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 10h30 de la gare d'Asse (train à 10h00 à Bruxelles-Midi, 10h05 à Bruxelles-Ouest, 10h15 à Jette, 10h22 à

Asse ou bien bus 213 à 9h52 à Rogier, 10h02 à Simonis, 10h25 à la gare d'Asse). PN à Ossel, café 't Sas Brusselsesteenweg 423 (Patricia 0473 52 43 78).

- **25 km - M - Guy WAUTERS (02 241 48 72)** - Réunion gare Centrale à 8h50. Départ en train à 9h09 pour Puurs via Malines. Arrivée 10h01. Opdorp, Sint-Amands (PN), Weert, Bornem. Retour en train (16h55).

24 - **12 km - L - Renée VAN REETH** - Départ à 11h de l'église de Strombeek-Bever (bus 232 à 10h26 gare du Nord, 10h33 à Ribaucourt, 10h41 à Bockstael SNCB, 10h49 à De Wand, Strombeek-Bever kerk à 10h54). PN à Grimbergen à la cafétéria Prinsenbos, Pastoor Woutersstraat (0497 23 21 55).

- **18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65)** - Départ à 10h20 de Strijtem-Oud Station (± au km 16,5 de la N8) (bus 128 à 9h30 gare du Nord, 9h38 rue des Halles, 9h46 gare de Bruxelles-Ouest, 10h14 à Strijtem-Oud Station). PN à Leerbeek, café Jo-Na, Winnepennickstraat (02 532 02 02).

- **25 km - S - Albert MATHIEUX (02 672 87 07 - 0476 65 53 30)** - Départ à 9h15 de la gare de Boitsfort où le pilote attendra (tram 94 depuis Herrmann-Debroux ou train gare Schuman à 9h00 (Louvain-la-Neuve). Arrivée à 9h14 gare de Boitsfort). Petite Espinette, Linkebeek, Alsemberg, Dworp (PN), Huizingen, Beersel. Retour en train (ligne 26) pour Mérode (métro).

## NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE NOVEMBE

Responsable : Raymond GROLLET, avenue I. Geyskens 108, 1160 Bruxelles.
Tél. 02 672 37 14.
http://cerclepegase.skynetblogs.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : **M**.
Promenades circulaires d'environ 10 km.

6 - **Michèle AERTSENS** - Réunion à Groenendaal-gare (train gare Centrale à 13h47, gare du Nord à 13h52, Schuman à 14h00, Bruxelles-Luxembourg à 14h03, arrivée à 14h16 ou bus 366 à 14h00 place Flagey, Boitsfort-Etangs à 14h11, arrivée à Groenendaal-Melkerij à 14h17).

13 - **Raymond GROLLET** - Réunion aux Quatre-Bras (tram 44).

20 - **André JONAS** - Réunion à Herrmann-Debroux, côté Delhaize (métro 5, bus 41 et 42, tram 94).

27 - **Mina GOLDFINGER** - Réunion à la gare de Boitsfort (tram 94 ou bus 366 à 14h00 place Flagey, Boitsfort-gare à 14h09 ou train gare Centrale à 13h47, gare du Nord à 13h52, Schuman à 14h00, Bruxelles-Luxembourg à 14h03, arrivée à 14h09).

## E C H O S

**Projection** : **La Campanie jolie**
Entourant le golfe de Naples, cette région fertile fascinait déjà les Anciens. Ses côtes superbes, ses vieux villages perchés contrastent avec les sites de Paestum, de Pompéi et du Vésuve omniprésent ; de célèbres châteaux dont celui de Caserta, le Versailles du royaume de Naples, des villas somptueuses entourées de jardins magnifiques, et voir "Naples et puis mourir…". Nous en sommes néanmoins revenus vivants et vous présentons ce soir quelques dias évocatrices de ce merveilleux voyage.

Luc et Lucette

## ***Les arbres remarquables***
## ***Neuf chênes (Quercus robur)***

Ces Neuf chênes majestueux se dressent près du Engels Hof (la Cour d'Angleterre) à Asdonk, Molenstede (Diest) dans le Brabant flamand. Ils indiquaient jadis la frontière entre deux pays : la Principauté de Liège (Tessenderlo) et les Pays-Bas du Sud (Molenstede-Diest). Jusqu'à la Révolution française, les terres appartenaient aux princes d'Orange. Aujourd'hui, les neuf chênes se dressent toujours sur une frontière : celle qui sépare les provinces de Limbourg et de Brabant flamand.

(D'après Arbres remarquables de Belgique de
Yo De Beule et Paul Geerts)

## **Des Pierres et des Hommes** (suite)
## **La pierre à rasoir un matériau d'exception au passé mondial**

**Et aujourd'hui**
Une entreprise (Ardennes-Coticule S.A. à Lierneux) poursuit l'extraction à ciel ouvert et le façonnage des pierres pour une clientèle internationale à la recherche de produits naturels d'exception et pour des usages précis. Le nombre de variétés a diminué et se concentre sur les produits mettant en valeur la meilleure qualité. L'exploitation souterraine très coûteuse reste aléatoire sur le plan économique. L'exploitation de surface engendre beaucoup de "déchets" mais qui sont utilement valorisés comme sous-produits, notamment comme pierre de construction, matériaux d'enrochement, argile noire pour briqueterie…

Les réserves sont là, difficiles d'accès dans le contexte économique actuel. L'essentiel est certainement de maintenir un savoir-faire et une activité artisanale uniques.

**Vous avez dit patrimoine ?**
Les abondants déchets accumulés après des siècles d'extraction tant en surface qu'en souterrain, mais aussi les parois des exploitations de surface, accueillent une flore pionnière remarquable de haute valeur patrimoniale abritant des espèces extrêmement rares, à tonalité souvent montagnarde, voire boréale ou alpine. Des plans de gestion sont établis afin de maintenir ou de restaurer ces milieux remarquables, qui laissés sans intervention humaine retrouveraient un peuplement forestier détruisant définitivement ces associations floristiques exceptionnelles. Les carrières souterraines sont des sites d'hivernage de onze espèces de chiroptères (les chauves-souris) enrichissant la biodiversité locale. Plusieurs sites sont désormais érigés en réserves naturelles domaniales ou sous protection spéciale par accord entre les propriétaires et la Région Wallonne (CSIS : Cavités souterraines d'intérêt scientifique).

Les particularités du coticule ont permis l'ouverture dès 1980 du Musée du coticule dans un ancien atelier de traitement de la pierre à Salmchâteau. Il y présente toute la chaîne de transformation depuis la pierre brute jusqu'au produit fini et expose les aspects géologiques et historiques. Le musée se distingue dans le Patrimoine d'avenir - Denkmälen der Zukunft, visant à identifier et mettre en valeur des réaffectations de bâtiments anciens dont la nouvelle fonction apporte une plus-value à l'économie et à la dynamique locale.

Plus anecdotique, des objets religieux, décoratifs ou commémoratifs ont été réalisés en coticule. Ils font aujourd'hui partie du petit patrimoine.

Eric Goemaere et Xavier Devleeschouwer
Extrait de "Science connection" n°26

## En marge de nos balades : Les jardins suspendus de Thuin

Ensemble de terrasses étagées en bordure de la ville, les jardins suspendus de Thuin composent un site exceptionnel pour la Wallonie. Exemples remarquables d'un "patrimoine vert" vernaculaire. Ils soulèvent de complexes problèmes de gestion. Heureusement une asbl locale veille sur les lieux.

Aujourd'hui encore, flâner dans les petites rues tortueuses, entre les remparts du nord de la ville ou sur la place du beffroi thudinien offre au visiteur des points de vue sans pareil dans la Province de Hainaut. La ville de Thuin et la Région Wallonne s'efforcent d'ailleurs, avec l'aide des programmes européens, de mettre en valeur ce patrimoine aux accents moyenâgeux.

Autre curiosité de la cité, ce sont ses jardins suspendus. Fixés sur le versant est de la vallée de la Biesmelle formant la partie sud de la ville haute, ils s'échelonnent sur une étendue d'environ 5 hectares. Etagé en terrasses, l'ensemble des parcelles se développent sur une longueur d'environ 750 mètres et sur une largeur variant de 10 à 100 mètres. Une des particularités du site réside dans sa diversité qui, paradoxalement, confère au lieu toute sa qualité. En effet, cet ensemble de jardins potagers n'est pas le résultat d'un projet planifié. La naissance de ces parcelles fut le fruit d'initiatives diverses à des époques différentes, ce qui procure au lieu son caractère hétéroclite.

L'existence de ces jardins serait liée à la construction d'enceintes successives pour la ville dont la première fut érigée avant l'an 1000 sous le prince évêque de Liège. La nécessité pour les citoyens de la ville fortifiée de posséder des potagers au-delà des murs d'enceinte, amena la création de jardins étagés en terrasses sur la pente sud de l'éperon. Suite aux différentes extensions de la ville au cours du temps, d'autres potagers ont été aménagés à l'extérieur des nouveaux remparts. De cette manière, les jardins suspendus prirent de plus en plus d'envergure.

Dans la deuxième partie du XIXe siècle, des maisons ont été rattachées aux potagers. Devenus jardins d'agrément, ceux-ci ont perdu, au cours du XXe siècle, leur fonction alimentaire. A présent, nous constatons que des propriétaires, de plus en plus soucieux du caractère patrimonial de leur bien, réinscrivent les jardins dans leur vocation première de potager. Cette démarche, autrefois strictement alimentaire, relève aujourd'hui d'une logique propre aux loisirs verts, voire symbolique.

**Portrait d'un site à préserver**

En fonction de leur situation sur la colline, les différentes terrasses arborent des formes variées adaptées à la topographie. En ce qui concerne les murs de soutènement, essence même du site, ils sont principalement construits en moellons de pierres calcaires ou en grès rouge. Au cœur des jardins circulent des ruelles, appelées Posty. Ces voiries constituent davantage une liaison entre le haut et le bas de la ville qu'un réseau de communication entre les multiples parcelles. D'autres venelles semi-publiques desservent les jardins les plus enclavés. Il existe aussi des cheminements

privés qui permettent de passer d'une terrasse à l'autre et d'atteindre le fond des jardins. La découverte de cet ensemble paysager procure un sentiment de dépaysement au promeneur qui se voit projeté dans un cadre atypique pour la région de Charleroi. Cependant, de l'intérieur, le visiteur perçoit difficilement toutes les richesses du lieu. En effet, les ruelles sont bordées de hauts murs, percés par endroits de portes, protégeant de cette manière l'intimité des jardins. Pour apprécier une vision d'ensemble des multiples jardins, il faut se positionner sur un des nombreux points de vue à l'extérieur du site. Apparaît alors le charme du caractère disparate des jardins suspendus à la colline.

Aux extrémités, les terrasses sont colonisées par des jardins d'agrément aux pelouses bien taillées, tandis qu'au centre une végétation sauvage a envahi certaines parcelles laissées en friche. Les habitations sont généralement situées en bordure du site, soit à l'extrémité de la ville-haute où elles surplombent les jardins, soit à l'extrémité de la ville-basse. Témoins de l'évolution moderne du site, certaines habitations prennent place dans les jardins au détriment de la cohérence de l'ensemble des lieux. Toutefois, d'autres types de bâtis plus exigus se distinguent dans ce paysage. Des pavillons anciens, servant à l'époque de leur construction d'abris de jardin, apportent par leur architecture une qualité esthétique incontestable. Par contre, d'autres serres et cabanons modernes nuisent à l'esthétique générale des jardins.

**Classement et dégradation des jardins**

Depuis 1976, les jardins suspendus sont inscrits sur la liste des sites classés en raison de leur intérêt historique et esthétique. Contrairement aux monuments classés, aucune loi ne permet aux propriétaires d'un site classé de bénéficier d'une aide financière de la part des autorités. Pourtant, le site menace d'être quelque peu altéré suite essentiellement à l'abandon des terrasses envahies par une végétation spontanée et par les murs de soutènement qui risquent de s'effondrer.

L'ensemble comprend 143 parcelles réparties entre une centaine de propriétaires. La plupart d'entre elles sont privées et appartiennent aux Thudiniens qui occupent les maisons jouxtant les jardins. D'autres reviennent à des propriétaires extérieurs à la commune. Il existe également des parcelles publiques appartenant à la ville de Thuin, l'intercommunale Intersud et la province de Hainaut. Les terrasses associées à une propriété bâtie sont généralement bien entretenues. En revanche, les jardins indépendants sont souvent abandonnés.

D'autre part, bien qu'il existe une législation à laquelle le site classé doit se soumettre, la commune de Thuin ne dispose pas de règlement d'urbanisme (règlement zoné,…) guidant les propriétaires vers une bonne maintenance de leur bien. En outre, la plupart des interventions récentes ont mené à la dénaturation du site. A long terme, celles-ci constituent une réelle menace pour la cohérence globale. De plus, la coordination des nombreux propriétaires est une des difficultés inhérentes à la gestion du site. Chacun intervient sur sa parcelle en fonction de ses goûts et de ses moyens financiers, mais pas toujours avec la conscience patrimoniale nécessaire. Le maintien d'une gestion libre des jardins pourrait être enrichissant, à condition cependant, d'indiquer quelques règles de conduite générale pour le respect du site. L'objectif étant de ne pas figer le site dans un état unifié mais de favoriser une diversité d'usage cohérente avec le respect des valeurs patrimoniales propres au site. Initiative heureuse l'asbl "Les jardins suspendus de Thuin" dont le but est de promouvoir la protection des jardins, fédère plusieurs propriétaires. Celle-ci pourrait, dans le cadre d'un projet de conservation, servir de médiateur entre les autorités et les propriétaires.

**Un plan de gestion pilote pour les jardins suspendus**

Toutefois, pour élaborer une stratégie de gestion des jardins et pour tenter de remédier à la dégradation générale du site, la Région Wallonne a introduit auprès d'un bureau d'étude une demande de plan de gestion pilote. Cette étude sanitaire a pour but d'identifier les différentes interventions nécessaires, de les phaser dans le temps et de préciser leur coût. Pragmatiquement l'auteur de projet a mis en évidence pour Thuin, la priorité d'une conservation de l'état actuel des jardins plutôt que leur restauration proprement dite.

Dans ce cadre, trois priorités ont été définies : la consolidation des murs, la maîtrise du végétal et la réfection du système traditionnel d'abduction d'eau. L'état général des murs de soutènement apparaît correct. Néanmoins, en tant qu'organe du site, leur renforcement représente des travaux de reconstruction impératifs. D'autre part, la gestion du végétal intervient également comme une priorité pour la bonne conservation des jardins. Il est effectivement nécessaire de procéder au dégagement de la végétation envahissante et de préserver certaines espèces (anciennes variétés fruitières,…). Le système d'irrigation traditionnel, aujourd'hui défaillant, est lui aussi dénoncé comme une des causes du délabrement des jardins. Cependant, sa restauration implique un travail, à l'heure actuelle, hors de portée étant donné son envergure. En effet, le réseau d'irrigation ancien n'est plus en fonction depuis que la ville y a branché son système d'égout. D'antan, celui-ci permettait de collecter les eaux de ruissellement dans des bassins pour ensuite irriguer les terrasses par un système de canalisations fonctionnant par trop plein. A présent, l'eau polluée par les égouts, ne peut plus être utilisée pour la culture. Certains propriétaires disposent de citernes récoltant l'eau de pluie mais la plupart sont obligés, malgré la précarité des ruelles, d'acheminer eux-mêmes l'eau dans les jardins s'ils désirent contribuer à leur pérennité.

**Le début d'une politique de rénovation**

Actuellement, avec le soutien de la Région Wallonne et de l'Union Européenne, la ville de Thuin procède à la rénovation de l'ensemble du domaine public des jardins suspendus. Celui-ci englobe l'essentiel du réseau de ruelles ainsi que certaines terrasses propriétés de la ville. Les objectifs de cette remise à neuf sont triples. Dans l'attente d'une politique de conservation, la rénovation restituera aux habitants un réseau de communication praticable reliant la ville-haute et la ville-basse ainsi que des espaces verts de détente. De cette manière, le site pourra être finalement accessible aux touristes curieux de pénétrer au cœur des jardins. Finalement, ce projet amorcera, nous l'espérons, une dynamique de rénovation des espaces privés et sensibilisera davantage les citoyens.

Adèle Santocono

Extrait de "Les Nouvelles du Patrimoine" n°103